

AVIS PUBLIC est, par les présentes, donné par la soussignée, directrice générale et secrétaire-trésorière par intérim de la municipalité de Sainte-Hélène-de-Bagot que le rôle d'évaluation 2021 (2^e année de l'exercice financier / 2020-2021-2022) a été déposé au bureau municipal au 421, 4^e Avenue, Sainte-Hélène-de-Bagot et que toute personne peut en prendre connaissance à cet endroit aux heures habituelles de bureau, soit du lundi au jeudi de 8h30 à 12h00 et de 13h00 à 16h30.

Conformément aux dispositions de la *Loi sur la fiscalité municipale* (L.R.Q.c.F-2.1), toute personne qui a un intérêt à contester l'exactitude, la présence ou l'absence d'une inscription au rôle relative à un bien dont elle-même ou une autre personne est propriétaire peut déposer auprès de la MRC Les Maskoutains, organisme municipal responsable de l'évaluation, une demande de révision au motif que l'évaluateur n'a pas effectué une modification qu'il aurait dû y apporter en vertu de l'article 174 ou 174.2 de la *Loi sur la fiscalité municipale*.

Pour être recevable, cette demande de révision devra remplir trois conditions;

- 1- La demande de révision doit être faite sur le formulaire prescrit à cette fin;
- 2- La demande doit être déposée au bureau de la MRC Les Maskoutains situé au 805 avenue du Palais, Saint-Hyacinthe (Québec) J2S 5C6 (ou y être envoyé par courrier recommandé);
- 3- Une demande de révision peut être déposée en tout temps au cours de l'exercice financier pendant lequel survient un événement justifiant une modification du rôle en vertu de l'article 174 ou 174.2 ou au cours de l'exercice suivant, si l'évaluateur n'effectue pas cette modification. Cette demande de révision doit être accompagnée de la somme d'argent déterminée par le règlement adopté par la M.R.C. Les Maskoutains.

N.B. Dans le cas où le dépôt de la demande est effectué par l'envoi du formulaire dûment rempli, par courrier recommandé; la demande est réputée avoir été déposée le jour de son envoi.

Fait et signé, à Sainte-Hélène-de-Bagot, ce 14 septembre 2020.

Sylvie Viens

Directrice générale et secrétaire-trésorière par intérim